



AGENDA

5 MAI

SALON DES ARTS CRÉATIFS

Un salon des arts créatifs est organisé le dimanche 5 mai 2019 de 10 h à 18 h au Centre Municipal d'Activités Culturelles et de Loisirs, place Jules Rodet. Il est réservé aux professionnels dont l'activité est directement en rapport avec les arts créatifs.

Tarif : 10 € les 2 mètres.

Renseignements : 06 44 06 91 21

8 MAI

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

Rendez-vous à 9 h devant la mairie. Le cortège, escorté par les musiciens du Conservatoire de Musique d'Ézanville, se dirigera ensuite vers la Place de la République pour le dépôt de gerbes à 9 h 30 au monument aux morts. Un vin d'honneur en mairie clôturera la cérémonie.

12 MAI

COURSE CYCLISTE : PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL

L'USEE cyclisme organise une course dans la ville, sur un circuit de 1,3 km. Le départ est prévu à 13 h, avenue du Général de Gaulle.

18 MAI

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

La Ville organise un accueil des nouveaux habitants le samedi 18 mai à 10 h en mairie. Merci de vous inscrire au 01 39 35 44 12 ou à dduprey@ezanville.fr

19 MAI

KERMESSE/BROCANTE DE L'UNION FAMILIALE

L'Union Familiale organise sa 55^e kermesse/brocante de 10 h à 18 h au 9, rue des écoles. Au programme, vente d'objets divers (vêtements, livres, jouets...) et stands de jeux pour enfants. Buvette sur place.

25 MAI

PORTES OUVERTES DES JARDINS DE PLAINE DE VIE

Plaine de Vie vous propose de prendre un bol d'air bio tout en découvrant ou en redécouvrant l'association : vous aurez l'occasion de trouver vos plants bios, de cueillir votre propre salade, de faire votre marché local et de participer au repas partagé ainsi qu'aux animations. Une tombola sera organisée ! De 11 h à 18 h, rue Marin. Entrée libre

ENFANCE/JEUNESSE

ACTIV'ÉTÉ : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS !

Bientôt déjà les vacances d'été et comme chaque année, la Ville propose des animations pour les jeunes Ezanvillois de 3 à 16 ans.



Du côté des petits et des grands

Les maternelles (3-6 ans) seront accueillies à la Maison de l'Enfance du 8 juillet au 30 août. Leurs activités et sorties tourneront autour du thème du sport et de l'environnement durant le mois de juillet et de l'aventure au mois d'août.

Les élémentaires (6-10 ans) seront également accueillis à la Maison de l'Enfance du 8 juillet au 30 août. Le programme s'articulera autour du thème des super-héros en juillet et du sport et de l'environnement en août.

Un mini-séjour à la mer est également organisé du 15 au 19 juillet à Tourlaville (50) pour les enfants du CE1 au CM2. Tarif unique de 150 € par enfant. Pré-inscription obligatoire mercredi 15 mai 2019 de 7h30 à 18h à la Maison de l'Enfance.

Et pour les ados

Quant aux jeunes (10-16 ans*), ils investiront le stade du Pré Carré du 8 juillet au 2 août. Le service Jeunesse et Familles a tenu à mettre l'accent sur l'autonomie des jeunes. Un planning a donc été préparé par les animateurs mais certaines plages horaires ou journées sont volontairement libres pour laisser aux jeunes le choix des activités. Plusieurs sorties seront prévues.

*Le jeune doit être âgé d'au moins 10 ans avec un passage en 6^e confirmé à la rentrée scolaire 2018/2019.

Inscrivez vos enfants

Les inscriptions aux activités auront lieu à la Maison de l'Enfance, 6 bis Grande rue, aux horaires suivants :

- Maternelles et élémentaires
lundi 20 mai : 7 h 30 - 18 h 30
mardi 21 mai : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30
- Service Jeunesse et Familles
mardi 25 juin : 7 h 30 - 18 h 30

Le nombre de places est limité.

Ne tardez pas !

À NOTER

Si vous n'avez pas de dossier famille ou si celui-ci n'est pas à jour, merci de vous munir des pièces nécessaires à l'établissement de votre tarif.

Si vous rencontrez des difficultés vous pouvez contacter, le service Social Départemental au 01 39 33 58 15.

Les tarifs sont fixés selon la délibération du Conseil Municipal du 29 novembre 2018 et consultables en ligne sur votre espace famille et sur www.ezanville.fr.

Pour la période estivale, il s'agit d'un forfait hebdomadaire pour un accueil à la journée.

Renseignements :

**Maison de l'Enfance, 6 bis Grande rue.
01 39 35 44 10 / www.ezanville.fr**

ÉZANVILLOISES, ÉZANVILLOIS,
CHERS AMIS,

L'année 2019 vient de rentrer dans l'histoire. Telle 800, 1515 et 1789, 2019 sera l'année où Notre Dame de Paris aura été vue en feu à Paris. A Paris certes, mais aussi dans toute la France et dans le monde entier. Tout cela en direct, sous les commentaires plein d'émotions des journalistes. Très rapidement, avant même la fin de l'incendie, un élan de solidarité est apparu, de telle sorte que les promesses de dons pour la reconstruction dépassent paraît-il les besoins. Je pense que je vais m'inscrire pour bénéficier d'une aide pour notre église d'Ezanville qui vous le savez en a bien besoin. L'Etat français est laïque, toutes les administrations le sont également. La plupart des lieux de culte catholiques appartiennent à l'Etat ou aux communes. Mais je n'ai pas entendu de commentaires discordants pendant et après le drame. Pourtant, tout le monde amalgamait le monument historique et le lieu de culte. Ce qui laisse à penser que la religion catholique est inconsciemment considérée comme un patrimoine historique de la France. Combien de personnes présentes sur place se sont exprimées ainsi.

Après plusieurs mois de procédures et d'attribution, nous avons enfin réussi à faire évacuer les nomades installés dans la zone du Val d'Ezanville. Le fait que cette zone soit privée et que le propriétaire soit en procédure de vente n'a pas aidé. En effet, seul le propriétaire peut porter plainte pour occupation et détérioration de son patrimoine. La société Fly Group a donné délégation à l'association des commerçants pour le faire. Je n'ai pu au nom de la Ville porter plainte que pour vol d'eau et détérioration de bornes d'incendie. L'EDF n'a pas voulu le faire pour le vol de l'électricité. J'ai aussi fait savoir au Préfet, par lettre recommandée, la situation sanitaire indigne qui se propageait à l'intérieur des bâtiments vides dont les portes ont été forcées ou volées. La machine s'est enfin mise en marche et l'évacuation a eu lieu. Lors de la réunion sur place le vendredi précédent l'évacuation, les commerçants présents ont pris des engagements, la Communauté d'Agglo en a pris également pour protéger les accès. J'ai, au nom de la Ville, proposé de mettre à contribution les services techniques pour mettre en place des tas de terre bloquant l'accès aux parkings inoccupés. L'association des commerçants a déjà commencé à creuser des tranchées le long des espaces verts. Le contrôle des accès fera l'objet d'une stratégie à mettre en place rapidement. J'ai demandé une réunion en présence des commerçants et de la Communauté d'Agglo. Elle a eu lieu en mairie le 3 mai dernier. Il devra absolument être réglé le problème de la commande du gabarit régulant l'accès dans la zone.



ALAIN
BOURGEOIS
MAIRE
D'ÉZANVILLE

Ézanvilleinfos

Mensuel d'informations municipales
Hôtel de Ville // 0139 35 44 80
Directeur de la publication // Alain Bourgeois
Rédaction // Ève Pavési
Conception-réalisation // RDVA // 01341299 00
Impression // STIP // 0139 919173 // Dépôt légal à parution



FIBRE OPTIQUE

LE POINT SUR LA SITUATION
À EZANVILLE

L'ambition de la Ville, en lien avec SFR, est que l'ensemble des Ezanvillois qui le souhaitent puissent avoir accès à la fibre d'ici la fin 2020 et bénéficier d'un débit moyen 40 fois supérieur à celui de l'ADSL.

De nombreux Ezanvillois s'interrogent et s'impatientent quant au déploiement de la fibre à Ezanville. Si la date de début de déploiement, annoncée plusieurs fois dans les "Ezanville infos" précédents reste 2019, les modalités changent. En effet, l'opérateur qui avait été désigné initialement pour déployer la fibre sur la Ville était Orange. Depuis 2018, les élus et les agents des services techniques avaient longuement travaillé avec cet opérateur afin notamment de déterminer l'emplacement des

armoires. En juillet 2018, sous la pression du gouvernement, Orange et SFR ont dû se partager le marché et SFR a récupéré 1,2 million de prises supplémentaires, dont fait partie Ezanville, en plus des 1,4 million qu'il est déjà censé construire. C'est donc avec SFR que la Ville doit maintenant travailler. Une réunion de "passation" entre Orange et SFR a eu lieu en mairie le 8 avril dernier. Le processus est enclenché, SFR annonce une fin de déploiement envisagée pour fin 2020.

QUEST-CE QUE LA FIBRE OPTIQUE ?

La technologie de la fibre optique permet de conduire un signal lumineux codé entre deux lieux distants de plusieurs centaines de kilomètres et ainsi de transmettre une grande quantité d'informations. Elle permet des téléchargements en très haut débit, de l'ordre de 100Mbps/s contre environ 22Mbps/s avec

la technologie de l'ADSL 2+ et son réseau en cuivre. Elle est d'autant plus appréciable que les flux de données remontants (de l'utilisateur vers le réseau) peuvent être aussi rapides que les flux descendants (de l'internet vers l'utilisateur).

COMMENT SE DÉPLOIE UN RÉSEAU FIBRE OPTIQUE ?

Afin de développer le déploiement d'un tel réseau optique en France, l'État a lancé un appel à manifestation d'intention d'investissement (Amii) en 2011. À l'issue de cet appel, deux opérateurs ont principalement émergé : Orange, qui était censé déployer la fibre sur 90 % du territoire, et SFR pour les 10 % restants. En 2018, SFR décide d'accélérer dans la fibre, et réclame à Orange un nouveau partage. Après un nouveau compromis entre les deux opérateurs, SFR a récupéré 1,2 million de prises supplémentaires en plus des 1,4 million qu'il est déjà censé construire et est finalement missionné pour raccorder 20 % de foyers, dont la Ville d'Ezanville.

QUELLES SONT LES ÉTAPES DU DÉPLOIEMENT ?

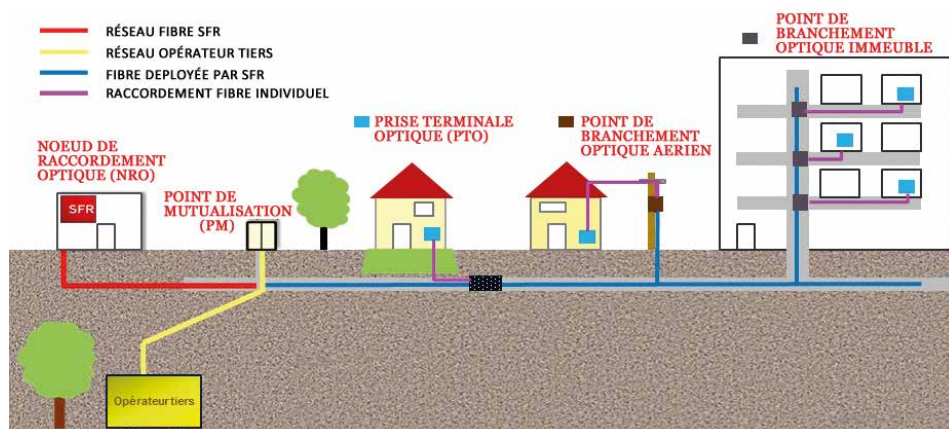
>> Le réseau de rue

Le déploiement de la fibre s'effectue en plusieurs étapes : avant de pouvoir bénéficier du très haut débit, le réseau est d'abord déployé dans les rues. Dans une ville, le déploiement de la fibre va s'opérer en plusieurs phases, quartier par quartier. Pour cela, SFR travaille avec la Commune pour implanter des armoires techniques (PMZ - point de mutualisation de zone) qui permettront de couvrir votre quartier. Peu de travaux de voirie sont à prévoir, les fourreaux présents sous les trottoirs suffisent généralement à accueillir les équipements. Une armoire couvre environ 360 logements. Sa présence ne signifie

pas que vous êtes d'ores et déjà éligibles, plusieurs mois s'écouleront avant cela afin d'assurer la pose d'autres d'équipements sous les trottoirs et à proximité des logements.

>> Le point de branchement

Une fois le réseau déployé dans la rue, la fibre soit être installée à l'intérieur des immeubles et à proximité immédiate des pavillons avec un dernier équipement technique, le point de branchement. Il s'agit d'un boîtier de 20 cm sur 20 cm et permet de desservir une dizaine de logements. Les logements desservis par les points de branchement seront éligibles à la fibre sous quelques semaines ; les occupants pourront alors souscrire à un abonnement fibre auprès de leur fournisseur d'accès à internet.



CALENDRIER DES TRAVAUX

À ce jour, SFR indique les objectifs suivants :

- Courant mai 2019 : rendez-vous avec les équipes techniques sur le terrain afin de déterminer l'emplacement des armoires.
- Fin 2020 : fin du déploiement.



SFR, tout comme Orange, a dû prendre des engagements contraignants au niveau des délais de la couverture de la fibre sur le territoire. S'il ne les tient pas, il sera pénalisé financièrement.

SUIVEZ L'AVANCÉE DES TRAVAUX EN TEMPS RÉEL !

Le plus simple pour s'y retrouver reste encore de s'inscrire sur le site SFR.fr pour vérifier son éligibilité et recevoir des notifications en temps réel sur l'avancée des travaux et l'ouverture effective de son quartier à la commercialisation. Il faut commencer par taper « test d'éligibilité » dans la barre de recherche et ensuite « tester ma ligne ».

ENCORE DES INTERROGATIONS ? VOICI LES RÉPONSES !

Qui finance la fibre ?

L'étude et les travaux d'installation de la fibre optique sont totalement pris en charge par SFR.

Qui fait quoi ?

L'opérateur privé (SFR) est celui qui réalise les travaux de génie civil pour installer le Très Haut Débit dans votre rue.

Le fournisseur d'accès internet est celui auprès de qui vous souscrivez un abonnement Très Haut Débit (Free, Bouygues, SFR, Orange...) avec une box adaptée suite au raccordement.

Est-ce que je dois nécessairement changer de fournisseur d'accès à internet (FAI) pour SFR afin de bénéficier de la fibre ?

Non. SFR sera fournisseur d'accès à internet mais les modalités de déploiement du réseau laissent le choix à l'utilisateur final de son fournisseur de services. Outre son rôle de fournisseur de réseau, SFR est aussi l'un des fournisseurs d'accès à internet, au même titre que tous les autres, sous réserve que ceux-ci soient présents sur le marché de la fibre optique et souhaitent desservir votre quartier. Vous pouvez donc bénéficier du Très Haut

Débit tout en conservant votre FAI actuel, à condition que ce dernier propose des offres fibres à partir des armoires urbaines. Sinon, il faut attendre que cela soit le cas, ou changer de FAI.



LECTURE PUBLIQUE

RENDEZ-VOUS EN BIB : UN PROGRAMME D'ANIMATIONS D'ÉDUCATION ARTISTIQUES ET CULTURELLES EN PARTICULIER EN DIRECTION DES PLUS JEUNES

Les Rendez-vous en Bib s'inscrivent dans le contrat territoire lecture. En tant que programme d'animations coordonné et transverse entre les villes et l'agglomération, ils participent à améliorer le maillage à l'éducation artistique et culturelle sur Plaine Vallée.

Les Rendez-vous en Bib s'inscrivent dans le contrat territoire lecture. En tant que programme d'animations coordonné et transverse entre les villes et l'agglomération, ils participent à améliorer le maillage à l'éducation artistique et culturelle sur Plaine Vallée. L'an dernier, Plaine Vallée et le réseau de bibliothèques ont organisé une série de rendez-vous ludiques autour du jeu ! Cette année, c'est un festival BD qui se tiendra du 20 mars au 6 juillet dans notre réseau désormais structurant de bibliothèques.

Expositions interactives, jeux de rôles, réalisation de planches de BD, fresques graphiques... une programmation d'une grande diversité et représentative d'un monde culturel passionnant et accessible à tous vous attend dans le réseau des bibliothèques du 20 mars au 6 juillet.

Les plus jeunes pourront partir à la découverte des aventures du petit Anuki, une BD drôle et touchante mettant en scène les aventures d'un petit indien. Les ados suivront les intrigues policières de Scénario noir et encre rouge, une expo dédiée au genre policier enrichie par des extraits d'interviews qui questionne sur les conditions d'un bon polar et les contraintes que ce genre impose aux auteurs de bande dessinée.

Une série d'ateliers est également programmée dans le réseau Bibliotek, au cours

desquels les enfants apprendront les techniques spécifiques liées au genre de la BD. L'occasion de dessiner sur planches son manga favori, créer une couverture de livre ou, pour les tout-petits, colorier ses animaux préférés croqués sur site par des auteurs émérites !

JEUX ÉGALEMENT DANS RENDEZ-VOUS EN BIB !

Univers médiéval fantastique dans le Donjon de Naheulbeuk ou plus londoniens sur les traces de Sherlock Holmes à travers le jeu de rôles des 4 de Baker street. Sans oublier les rencontres avec vos dessinateurs de BD. Pour les fans des séances de dédicaces seront ouvertes ! Et bien sûr un panorama des nouveautés BD pour lire en s'amusant !

Communauté d'Agglomération
Plaine Vallée
Forêt de Montmorency

Plaine Vallée, modernise
votre réseau de bibliothèques

RENDEZ-VOUS EN BIB

Assistez au festival BD
DU 20 MARS AU 6 JUILLET

Tout le programme sur
plainevallee-biblio.fr

ANDILLY, BOUFFEMONT, DEUIL-LA-BARRE, DOMONT, EZANVILLE, GROSLAY, HARGENCY, MONTMAGNY, MONTMORENCY, SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT, SAINT GRATIEN, SAINT-PRIX, SOISY-SOUS-MONTMORENCY

val d'oise
le département

PROGRAMME MAI 2019

15, 22, 29 MAI

KAMISHIBAI ANUKI

Tapis narratif et théâtre ambulant pour les tout-petits.

• Dès 4 ans

• 15 mai, 22 mai, 29 mai – de 15 h 30 à 16 h 30

• Centre culturel Lionel Terray 12 rue Pasteur, 95350 Saint-Brice-sous-Fôret

• Entrée libre – Renseignements au 01 39 84 98 40 – biblioadultes@saint-brice95.fr

25 MAI

LE DOUDOU DESSINÉ

En quelques minutes, Maxime et Fred Coconut dessineront le doudou de votre enfant ! À colorier et conserver en souvenir !

• À partir de 2 ans

• Le 25 mai de 11 h 15 à 12 h 30

• Médiathèque Alexandra David-Néel
57 bis rue d'Ermont, 95390 Saint-Prix
• Entrée libre – Renseignements au
01 34 16 19 41 – mediatheque@saintprix.fr

25 MAI

CAVALCADE DES JEUX

CAVALCADE DES JEUX SUR LE THÈME DE LA BANDE DESSINÉE.

De nombreux jeux seront proposés ayant pour thème les différents univers de la bande dessinée. Un illustrateur de bande dessinée animera un atelier artistique d'initiation au dessin de bande dessinée. Vous aurez la possibilité d'acheter un dessin réalisé à la demande par l'artiste !

• Tout public

• 25 mai de 14 h à 18 h

• Ludothèque Bernard Tronchet – Place Jacques Fosse, 95350 Saint-Brice-sous-Forêt

• Réservation obligatoire au 01 30 18 95 40 – biblioadultes@saintbrice95.fr

Retrouvez le programme complet sur

- plainevallee-biblio.fr

- agglo-plainevallee.fr

Renseignements

mediatheques@agglo-plainevallee.fr



Carte électorale : demande de rectification de l'état civil auprès de l'INSEE

Suite à la création du Répertoire Electoral Unique (REU) tenu par l'INSEE qui a pour objet l'établissement des listes électorales permanentes et fiables, tous les électeurs Ezanvillois vont recevoir une nouvelle carte électorale au cours du mois de mai. Pour toute demande de rectification des informations d'état civil contenues dans le Répertoire Electoral Unique (REU), vous devez solliciter la rectification de vos données directement dans le Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) tenu par l'INSEE. Si vous constatez une erreur d'état civil, vous pouvez demander une rectification auprès de l'INSEE qui gère ce répertoire. Les corrections demandées doivent être conformes aux informations contenues dans votre acte de naissance. Votre demande doit être accompagnée de votre acte de naissance mentionnant la rectification à envisager, d'une copie de votre pièce d'identité et du numéro d'identification du répertoire (numéro de sécurité sociale). Vous pouvez demander cette rectification à tout moment :



- par courrier : votre demande de modification doit être transmise à la Direction Régionale de l'INSEE :
Direction Régionale de l'INSEE Grand Est
Établissement de Reims - 10, rue Édouard Mignot
CS 10048 - 51721 Reims Cedex
- sur le site du service public.fr (service en ligne) : demande de correction d'état civil auprès de l'INSEE.

Culture : un poète ézanvillois se dévoile

Eric Scotto D'Apollonia est un Ezanvillois né à Alger en 1961. Après des études secondaires dans un lycée de Nanterre, et des études supérieures à l'Université Paris X Nanterre, il commence à enseigner le français. Il est aujourd'hui professeur dans un lycée du Val-d'Oise. Il vient de publier son premier recueil poétique "Être dans nos vies" aux éditions L'Harmattan :



Les mots ont vocation à nous faire parler, et nous avons avec eux une intimité qui nous porte à parler les mots comme on dit parler une langue. C'est de ça qu'il s'agit dans Être dans nos vies. Qui parle vraiment quand les mots franchissent la barrière de nos dents ? Qui et qu'est-ce qui nous fait parler ? Les lectrices et les lecteurs sauront apporter des réponses à ce qui nous pousse à avoir encore et toujours plus de vie en nous. Il faut sans cesse traverser les miroirs que les mots nous tendent.



TRIBUNES

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

Tout le monde communique sur les réseaux sociaux. C'est le droit de chacun, mais faites la part des choses s'il vous plaît. Nous l'avons dit et répété, la communication municipale est officielle et ne se fait pas sur Facebook, en dehors évidemment de notre page officielle ("Ville d'Ezanville"). Ce que vous y lisez n'est donc pas a priori fiable. Ainsi, ceux qui expliquent ce qui se passe sur la zone Atlas sans avoir assisté à une seule réunion, ceux qui font un compte-rendu de réunion concernant le terminal 4 de Roissy sans non plus y avoir assisté, sont à lire avec circonspection. Jusqu'en mars 2020, il sera compliqué de les calmer. Sauf peut-être en ne perdant pas son temps sur les réseaux sociaux.

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Refus de l'extension du terminal T4 de l'aéroport Charles de Gaulle :

Nous alertons de nouveau sur la nécessité de tous se mobiliser et de faire entendre votre voix AVANT LE 12 MAI en ligne à l'adresse "terminal4-cdg-groupeadp.fr" rubrique "concertation". Le nombre de contributions doit être important pour espérer avoir un impact. Par ailleurs, nous regrettons qu'aucune réunion n'ait été organisée sur la commune malgré l'engagement oral de l'adjoint en charge du développement économique au conseil municipal du 31 janvier dernier.

Puisque les débats et explications de votes ne sont jamais retranscrits dans les comptes-rendus de conseils municipaux, il nous semble important de préciser notre abstention sur 2 points votés au conseil du 28 mars. D'abord l'aménagement d'une salle de classe dans le groupe scolaire Albert Camus, peu pratique car sur deux bâtiments séparés par une route et un parking. Nous estimons qu'il existe d'autres solutions plus confortables, plus favorables et mieux sécurisées pour les élèves. Rappelons que des fermetures de classes sont envisagées sur les groupes scolaires Paul Fort et Les Bourguignons. Ensuite l'organisation d'un séjour en juillet pour des jeunes de 8 à 10 ans. Nous estimons que la proposition manque vraiment d'ambition. Le nombre d'enfants concernés est faible par rapport au nombre d'enfants qui ne partent pas en vacances, par rapport à la durée du séjour et par rapport au coût du séjour.

Stop à l'hémorragie des commerces à Ezanville ! Au revoir au fleuriste et à la retoucherie de la gare. Au revoir à Crozatier et à Castorama. Pourquoi le projet d'aménagement de la ZAC n'avance-t-il pas ? Il est certes de la responsabilité de la communauté de communes, mais rappelons qu'Ezanville a 3 représentants dans cette communauté, M. Bourgeois vice-président, M. Grégoire et Mme Rafaitin, rémunérés pour cette fonction. Le projet envisagé est-il un camping municipal ?

Lors d'une précédente Tribune nous avons déjà abordé le problème de circulation et de stationnement sur notre commune. Nous sommes conscients que depuis quelques années le nombre de voitures à Ezanville, comme d'ailleurs partout en France, a considérablement augmenté. Autrefois il y avait une voiture par foyer, maintenant il y en a au moins une par personne, autrement dit, si le foyer compte le couple et deux enfants, il y a, en général quatre voitures. Ce phénomène s'est d'ailleurs amplifié par le fait que beaucoup de propriétaires d'un pavillon, ont changé la destination de leur garage, pour le transformer en pièce à vivre. Les propriétaires d'un appartement ne sont pas en reste, certains d'entre eux ayant préféré vendre leur place de parking et se garer dans la rue, pensant faire une bonne affaire. Nombre de riverains laissent leurs véhicules dehors et ne se donnent plus la peine de les rentrer le soir. Ce problème concerne tous les quartiers d'Ezanville.

Nous aurions espéré qu'une réflexion sur le stationnement soit lancée, notamment le stationnement unilatéral alterné, qui cause tous les débuts et 15 du mois un véritable problème par le non-respect des horaires de déplacement des voitures. Ne devrions-nous pas réfléchir pour certaines rues à un marquage au sol des emplacements comme cela a été fait avenue du Général de Gaulle, qui selon les riverains est une solution efficace.

Enfin, il serait temps d'étudier un véritable plan de circulation des voitures et des bus et de revoir les sens interdits.

RETOUR SUR...

6 avril : remise des Palmes Académiques à Mesdames Deschauer et Malet



12 avril : carnaval de l'école des Bourguignons



19 avril : carnaval de l'école Paul Fort



CARNET

MARS

Naissances

Daphné Augereau, Issa Benachour, Callie Laporal.

Décès

Nelly Devouges, Gisèle Mazurier.

AVRIL

Naissances

Aïcha Benhamou, Tchiessesse

Boukaka Boua Mayala, Maxime Chauveau, Ousseyni Diarra, Danya Karkour, Ilyes Zitouni, Néa Zodros.

Mariages

Séverine Morvillier et Guillaume Mary.

Décès

Jean Ricci, Paulette Bonhomme, Annie Claret, Jean-Luc Latieule, Liliane Nelzy.

EN BREF ...

Banquet / coffrets de Noël seniors : inscrivez-vous !

Toutes les personnes qui sont nées en 1949 ou qui auront 70 ans cette année, et qui souhaitent bénéficier du coffret ou participer au banquet de Noël offerts par la Ville, sont priées de s'inscrire au Centre Communal d'Action Sociale avant le 15 mai.

CCAS - 01 39 35 44 97

Secours catholique : nouveaux locaux

Les locaux du Secours Catholique se trouvent désormais au sein du Centre Municipal d'Activités Culturelles et de Loisirs, place Jules Rodet (derrière la mairie).

CCAS : Permanence emploi Plaine Vallée

Depuis le mois d'avril, un référent emploi de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée assure chaque semaine (mardi après-midi) des rendez-vous pour accompagner les administrés dans les démarches de recherches d'emploi/formation...

Renseignements : CCAS - 01 39 35 44 97

AAEE : après-midi jeux de société

L'Association des Amis et Élèves d'Ezanville vous propose de participer à des après-midi conviviaux autour de jeux de société à la salle Anglade (à côté de la Police Municipale) le jeudi 23 mai et le jeudi 13 juin à partir de 14h.



ODER : ramassage des dons

L'ODER (Opération d'Entraide Régionale) organise cette année la 55^e édition de la grande brocante solidaire de Montmorency les jeudi 30 mai, samedi 1^{er} et dimanche 2 juin 2019 : C'est le moment de faire du vide dans vos caves et greniers !

Donner ce qui ne vous sert plus, mais qui peut servir à d'autres, c'est une belle façon d'offrir une nouvelle vie à vos objets.

Contactez l'ODER à partir du 2 mai 2019 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 01 39 64 39 87 & 01 39 64 52 46 ou sur www.oder95.fr.

Les bénévoles de l'ODER se déplaceront directement chez vous pour récupérer vos dons (objets utilisables en l'état) le les 25 et 26 mai 2019. Dépôt sur place possible du lundi 20 au vendredi 24 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h.



Enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie

L'Insee réalise une enquête entre avril et juin 2019 sur les ressources et les conditions de vie. Certains ménages ezanillois seront interrogés par Mme Alexandra DULIEU. Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, elles servent uniquement à l'établissement de statistiques.



Droit de vote des personnes sous tutelle

Les majeurs en tutelle qui ont été privés de leur droit de vote par décision du juge devront, pour voter aux élections européennes, effectuer une demande d'inscription sur les listes électorales. Cette inscription pourra s'effectuer au-delà du 31 mars 2019 et jusqu'au 16 mai 2019, sur le fondement du 5^e de l'article L. 30 du code électoral. Ils solliciteront leur inscription selon les canaux habituels (en mairie, par correspondance, par internet ou par l'intermédiaire d'un tiers dûment mandaté) en produisant, pour ceux qui souhaitent bénéficier de la dérogation au titre du L. 30, à l'appui de cette demande la décision du juge ouvrant ou renouvelant la mesure de tutelle afin de justifier qu'ils ont recouvré leur droit de vote. justice.gouv.fr